

COMMUNIQUE AFORTS GNI RHÔNE-ALPES

Journée du 6 mai 2010 : Une mobilisation générale réussie !

La journée de mobilisation pour l'alternance et la professionnalisation dans les formations sociales a été une réussite en Rhône-Alpes.

Elle est un point de départ qui sera suivi par d'autres actions régionales dans les semaines qui viennent.

Environ 200 personnes ont participé à cette réunion à Lyon, organisée conjointement par les deux réseaux.

Avait été invités les étudiants et stagiaires, les plus importants employeurs publics et privés de chaque département de la Région, le Conseil Régional, les Conseils Généraux, les Députés et Sénateurs de Rhône-Alpes, La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, les rectorats de Grenoble et Lyon, la Direction Régionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, les représentations employeurs dont UNIFED ainsi que les organisations salariés de la branche, les organisations professionnelles ANAS, ONES, FNEJE, France ESF et les représentants des conseils d'administration, les directions et les équipes pédagogiques des centres de formation en travail social.

Avec satisfaction, on observe que la grande majorité d'entre eux ont été présents ou représentés.

Le débat a porté sur les 4 thématiques suivantes :

- La professionnalisation des travailleurs sociaux passe par l'Alternance
- La pertinence de l'Alternance est réaffirmée dans la réforme des diplômes d'Etat
- La gratification des stagiaires non financée : c'est une remise en cause des processus de professionnalisation avec comme conséquence une baisse qualitative et quantitative de l'offre de stage
- Des modalités nouvelles en question.

Les interventions furent nombreuses et les échanges et débats réels, une synthèse de ces débats sera prochainement accessible sur les sites internet des centres de formation des deux réseaux.

L'inquiétude principale a porté sur le problème des stages, sur les conséquences de la gratification actuellement et sur la non-gratification à venir dans le cadre nouveau posé pour notre secteur par la proposition de loi adoptée en première lecture par le Sénat.

La question du moratoire et son acceptation ou non par les acteurs est essentielle, elle n'est pas la seule question pour autant, tant la proposition de loi reste susceptible de nombreuses interprétations en l'état.

Les réseaux GNI et AFORTS ont rappelé leur attachement au dialogue en Rhône-Alpes et vont rencontrer prochainement le CRAETS, représentation des étudiants et l'UNIFED, représentation des employeurs de la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but privé non lucratif, dans un premier temps en espérant que d'autres rencontres suivront.

Au niveau national, un communiqué de presse commun précise les positions des réseaux.